

**MAIRIE DE LES MESNEUX**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 12 SEPTEMBRE 2016**

L'An deux mil Seize, le 12 Septembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 07 Septembre 2016)

**PRESENTS (es)** : Mesdames DEVILLE, MOINDJIE, DESSOY, TILLY.  
Messieurs GILLET, FERY, GOURDIER, LECLERC, BAUDOU, BINET

**ABSENTS** : Mme CAILLAT (Pouvoir à M. BINET), M. LE BOT (Pouvoir à Mme DESSOY), M. PIGER (Pouvoir à M. LECLERC), M. ARZILLIER, M. SEVERIN ;

Mme Jeannine DEVILLE a été nommée Secrétaire de séance. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

**1 - Délibération n° 16 /2016** : **Soumission des travaux de clôtures à déclaration préalable**

**2 – Délibération n° 17/2016** : **Obligation de dépôt d'un permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal**

-----

**MISE EN PLACE DU RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)**

Madame le Maire et Mr GOURDIER ont informé le Conseil Municipal que la commune doit mettre en place le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ils ont travaillé à la préparation de la délibération à soumettre auprès du Comité Technique du Centre de Gestion de la Marne en essayant d'adapter les montants à prévoir avec le régime indemnitaire existant déjà dans la commune. Ce régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel est désormais directement lié à l'entretien professionnel annuel en fonction des critères de la fiche de poste.

Le Conseil Municipal a débattu de certaines modalités et de quelques corrections à apporter au projet de délibération. Toutes les modalités d'attribution sont reprises dans la délibération qui sera soumise au Conseil Municipal dans sa prochaine séance après avis du Comité Technique.

**Rentrée scolaire :**

Madame le Maire a fait le point sur la rentrée scolaire (effectifs, périscolaire, ...)  
Un article dans le journal communal à venir détaillera le contenu de ce rapport.

**Rapport de la Commission Vie Locale :**

- Concernant les fêtes de fin d'année, l'animation des Chalets aura lieu du 10 au 19 Décembre 2016 (ouverture des animations le 10, Noël des Enfants le 11, Marché de Noël le 16, Trail nocturne le 17, Concert le 18 et fermeture le 19/12)
- Rappel concert Mosaïque à l'Eglise le 18/09- Entrée payante 10 €
- Proposition pour participer au carnaval de Février, organisé par l'école primaire.

**Rapport Commission Communication :**

- Le journal communal est prêt et sera distribué prochainement
- L'agenda communal sera édité pour la mi-novembre

**Questions diverses :**

- Une réflexion et engagée, parallèlement à la révision en cours du P.L.U, sur le devenir de terrains communaux qui pourraient faire l'objet d'un aménagement futur.
- La CLEF se réunira le 4 Octobre 2016 afin de remercier tous les bénévoles et de récompenser les lauréats du concours local des maisons fleuries.
- La commune de Les Mesneux a été sollicitée pour être bureau de vote pour l'organisation des primaires les 20 et 27 Novembre prochains (pour les communes de Ormes, Bezannes et Les Mesneux).

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le LUNDI 17 Octobre 2016**

**Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 16 Septembre 2016 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.**

**LES MESNEUX, le 12 Septembre 2016**  
**LE MAIRE,**